

LES PATRONS DE COMMERCE OUEST-AFRICAINS HOMMES D'AFFAIRES OU SPECULATEURS ?

Pascal LABAZEE

Les remarques consignées ici concernent quelques aspects de la gestion contemporaine des réseaux marchands ouest-africains i.e. d'établissements de commerce dont les fondements extra-économiques - familiaux, territoriaux, confessionnels, politiques par exemple - assurent avec quelque efficacité la circulation des produits, des crédits et des hommes à l'échelle sous-régionale, parfois intercontinentale. Elles s'appuient sur une étude menée de 1989 à 1992 dans le nord ivoirien en vue d'analyser l'organisation, les formes d'accumulation et l'idéologie des réseaux de commerce dioula opérant à Korhogo, Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Les travaux de l'équipe CNRS-ORSTOM "Réseaux marchands, accumulations, espaces économiques transfrontaliers", dont les principaux résultats sont désormais disponibles, ont de plus permis d'engager un travail comparatif sur le fonctionnement de ces circuits d'échange. Une partie des thèmes présentés ici seront développés, approfondis et illustrés dans l'introduction à l'ouvrage collectif que cette équipe devrait bientôt publier, et qui a été rédigée par Emmanuel GREGOIRE et nous-même.

On se limitera ici à évoquer trois aspects majeurs du fonctionnement des réseaux marchands - capacité d'adaptation aux changements de conjoncture, lien à l'accumulation rentière, et gestion sociale

de l'Etat, et un prélèvement tributaire par les autorités répressives disposées aux frontières ou concentrées dans les agglomérations.

On chercherait vainement dans les stratégies contemporaines des réseaux marchands les pesanteurs d'une tradition figée, ou rétive aux techniques et savoir-faire modernes. Pour les communautés marchandes, le crédit de parole, fort répandu, n'exclut aucunement l'utilisation des services bancaires. Pas plus que le contrôle des circuits vivriers et des produits du cru ne les empêche d'intervenir sur les biens d'importation - l'objectif étant précisément de répartir les risques entre différentes branches. Notons aussi que l'économie de "coups", dont les marchands tirent des gains élevés et rapides, n'est pas contradictoire avec la "modération rationnelle" dans la recherche du profit - signe pour Weber de l'esprit capitaliste - y compris dans le cadre des échanges parallèles dans le commerce des vivriers, le discours régulièrement hostile aux commerçants, dont les marges sont jugées spéculatives, renvoie tantôt à une méconnaissance des contraintes de la mise en marché, tantôt à des enjeux d'ordre politique. Enfin, l'idéologie islamique ne semble nulle part être un frein aux activités de commerce. Elle fournit aux marchands un cadre contractuel parfaitement adapté aux exigences présentes du commerce à distance, et définit une éthique et des règles précises dans la conduite des affaires. Les entorses et manipulations sont à l'évidence fréquentes et tolérées. Mais dès qu'elles compromettent la reproduction de la sphère marchande - ses équilibres économiques, ses rapports de forces internes ou ses relations au pouvoir politique - les transgressions sans précaution exposent à la réprobation de la communauté religieuse et à l'exclusion des circuits commerciaux. La corrélation positive entre l'Islam et certaines formes de développement économique est ici *peu contestable*; elle l'est d'autant moins que les compétitions entre confessions et confréries ont pour effet, au travers d'une réinterprétation des dogmes et rites, de rationaliser les pratiques religieuses i.e. d'ajuster l'idéologie aux modifications du champ économique. L'exemple du réformisme wahabite au Mali, au Burkina Faso et dans le nord ivoirien est à cet égard éloquent.

Admettons que l'organisation, l'idéologie et les pratiques des réseaux de commerce travaillant à l'échelle sous-continentale ne sont en rupture ni avec les notions schumpétériennes d'"entrepreneur" et d'"initiative" capitaliste, ni avec la mentalité nécessaire à l'émergence d'une forme d'économie marchande. Aussi doit-on reconnaître qu'existent des modes opératoires, des structures internes aux entreprises, et des relations entre celles-ci et les marchés, distincts de ceux qui apparaissent dans l'Europe de la révolution industrielle. Alors que la naissance de l'économie de marché repose, dans la tradition classique, sur la confrontation d'intérêts particuliers où la liberté individuelle s'exprime pleinement, les circuits commerciaux en Afrique - et probablement ailleurs - prennent appui sur des hiérarchies multiples et des liens personnels dont il a été montré qu'ils concourent à la formation des prix. De même, l'accumulation commerciale ne se présente pas sous la forme d'une augmentation linéaire et quantitative du capital immobilisé et du fonds de roulement. Le principe d'accumulation - qu'il ne serait pas absurde d'ériger en loi, tant l'observation est générale - des patrons de commerce africains revêt en effet un caractère discontinu, tenant d'une part aux "détours" du capital marchand par le politique ou le religieux; d'autre part aux stratégies de repli des réseaux de commerce vers

l'agriculture de rente, l'élevage et l'immobilier - et aux phases d'expansion vers les transports, parfois l'industrie -; enfin aux procédures de dissociation des lieux d'accumulation, de réalisation et de réinvestissement. La métamorphose du capital marchandise en capital-argent, dans la sphère commerciale, n'est finalement jamais immédiate : elle s'insère dans des stratégies marchandes qui visent à réunir, par de multiples conversions, les conditions politiques, idéologiques et relationnelles d'une circulation idéale.

Réseaux de commerce et accumulation rentière : Connivences et conflits entre marchands et Etats

Les rentes ponctionnées et distribuées par les secteurs étatique et para-étatique ne constituent nulle part la source exclusive d'accumulation primitive et de reproduction du capital marchand. La formation du capital commercial contemporain se situe en effet à la jonction entre différents modes d'accumulation où les rapports aux pouvoirs, sans être jamais absents, n'ont pas la même signification. La reconstitution de l'histoire des réseaux marchands en Afrique de l'ouest illustre partout le lent processus d'expansion et de dé-spécialisation des activités commerciales - afin de ventiler les risques entre des opérations de nature différente -, au cours duquel marchands et pouvoirs se rencontrent.

Un premier mode d'accumulation marchande renvoie à l'économie de "coups" et de "quick money", qui exige la complicité de membres influents des appareils administratifs afin de détourner les réglementations nationales. Les commerçants sont bien ici les clients d'un pouvoir qui définit les

principes juridiques de fonctionnement de son économie nationale, et simultanément les viole afin d'en tirer des rentes confortables. Dans ce mode d'accumulation parallèle, la relation symbiotique entre quelques lobbies commerçants et les dignitaires des régimes en place est à l'évidence totale.

L'économie de coups ne permet pourtant pas de conclure à l'unité organique entre bourgeoisies marchande et d'Etat, sauf à évacuer toutes les autres formes d'enrichissement commercial, finalement plus décisives pour la reproduction des réseaux, où les modalités 1/ de production 2/ de répartition 3/ de réalisation des marges et rentes sont au coeur de rivalités, ouvertes ou feutrées, opposant les uns aux autres.

Héritiers du commerce continental précolonial, les réseaux ont le plus souvent construit leur assise économique sur l'approvisionnement et la vente des biens primaires produits localement : céréales, tubercules, bétail, poissons, cola, condiments, etc. Ils constituent un second mode d'accumulation, dans lequel les bénéfices réalisés s'expliquent d'une part par la marge que procure l'emploi de dépendants nombreux - leur coût d'entretien immédiat est seul assuré -, d'autre part par une rente tenant aux différences de prix entre aires de production et de consommation, ou entre périodes de collecte et de distribution. Dans ce second mode, l'ampleur du réseau commercial détermine le volume de la marge autant que le montant de la rente : c'est du nombre de dépendants et correspondants dispersés dans différents Etats que dépend la somme d'informations - sur les prix, les comportements des producteurs et des consommateurs - remontant jusqu'aux patrons de commerce; et qu'un arbitrage avantageux pourra être rendu. Cette accumulation rentière ne se déploie pourtant pas sans limites : elle tend à être pondérée sous l'effet de la vive concurrence que se livrent les réseaux pour accéder aux produits, de la pression commerciale exercée par de nouveaux intervenants - agriculteurs, groupements coopératifs, circuits courts de mise en marché stimulés par la crise -, enfin des pratiques paysannes orientées elles-mêmes vers une gestion parcimonieuse du temps et de l'espace.

Les Etats, notamment par le biais d'offices céréaliers, n'ont jamais été en mesure de se substituer sérieusement aux systèmes privés de commercialisation, ou d'en contrarier durablement les logiques. Au Tchad, Niger et Mali, les offices se sont transformés en instruments d'attribution sélective de financements et de marchés captifs, quelques réseaux de commerce devant leur prospérité aux connivences qu'ils entretenaient avec les responsables. Dans tous ces cas l'Etat ne fut maître qu'au stade de la répartition des rentes et marges sur quelques produits stratégiques, moins à celui de leur formation et aucunement au stade de la réalisation qui reste du ressort du savoir-faire marchand. Par là même, aucun Etat ne peut disposer sans discernement de son pouvoir de répartition, au risque

les pouvoirs n'ont d'autre choix que de s'insérer en amont des filières de transit ou de négocier la protection qu'ils accordent aux réseaux marchands dominant ces échanges.

L'ambiguïté des rapports entre la sphère marchande et l'Etat tient dans ce troisième mode d'accumulation, aux contradictions entre d'un côté les espaces rentiers gérés par les pouvoirs - qu'ils résultent de la protection des industries de transformation ou de substitution aux importations, de la promotion des exportations, ou des politiques visant à réduire un déficit commercial ou à procurer des recettes budgétaires - et de l'autre les espaces concurrents organisés par réseaux marchands par un

confèrent un caractère sacré aux relations d'affaires. D'autre part, la reconnaissance de la déontologie et des hiérarchies islamiques conditionne l'insertion durable des nouveaux venus dans les circuits d'échange inter-régional contrôlés par les réseaux Jula, Hausa ou Mourides. Enfin, les communautés musulmanes nationales, où nombre de grands commerçants ouest-africains occupent d'importantes fonctions, constituent désormais de puissants groupes de pression sur les Etats, mobilisables à des fins strictement économiques.

Le mouvement par lequel les patrons de commerce entretiennent, par leurs investissements dans le champ confessionnel, l'unité idéologique de communautés marchandes spatialement dispersées, est aussi celui qui reconduit la structure fortement inégalitaire de l'appareil religieux - hiérarchie des karamoko, marabouts et personnels des lieux de culte - et la réfracte simultanément, sous forme de prestiges symboliques eux-mêmes différenciés, à l'intérieur de la sphère marchande. Les relations de type contractuel établies entre quelques marabouts influents et quelques grands commerçants, ou inversement l'achat par les petits entrepreneurs contrebandiers ivoiriens et maliens des protections idéologiques peu coûteuses que délivre le pôle subalterne de la hiérarchie maraboutique, illustrent bien la double fonction sociale - unification et différenciation - du "détour" religieux du capital commercial.

GIDIS-CI

*Groupement Interdisciplinaire
en Sciences Sociales Côte d'Ivoire*

ORSTOM

Petit-Bassam (Abidjan)

Actes de la Table Ronde

CRISES ET AJUSTEMENTS EN COTE-D'IVOIRE LES DIMENSIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Bingerville (Côte d'Ivoire), 30 novembre, 1-2 décembre 1992

